Éducation ouvrière

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **26 (1934)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le rapport donne d'ailleurs l'impression que les décisions du Tribunal des assurances sont de plus en plus défavorables aux ouvriers victimes d'accident. Nous aimons à croire que la tendance que l'on a un peu partout de faire des économies, n'est pour rien dans le changement d'attitude que nous croyons remarquer.

Education ouvrière.

Centre d'éducation ouvrière de La Chaux-de-Fonds.

Le rapport d'activité pour 1933, publié par le centre d'éducation ouvrière de la grande cité horlogère des Montagnes neuchâteloises qui vient de paraître est digne des précédents. Les résultats acquis au cours de cet exercice sont des plus brillants. Qu'on en juge:

Les conférences et séances récréatives ont groupé 6500 auditeurs. Les causeries ont totalisé 2000 présences. Les cours ont réuni 400 auditeurs. Les visites, excursions, voyages 45 participants. Enfin, l'activité récréative et éducative en faveur des chômeurs a enregistré le chiffre énorme de 23,300 auditeurs. Au total, 32,245 personnes ont été intéressées une ou plusieurs fois aux diverses manifestations du Centre de La Chaux-de-Fonds. Ajoutons encore que grâce à l'initiative prise par le Centre d'éducation en 1930, le comité de Noël des enfants de chômeurs continue sa bienfaisante action. Il a distribué un cadeau cette année à 2000 enfants pour une somme de 30,000 francs.

Les organisations ouvrières, syndicats, parti et coopératives versent des subventions au Centre pour une somme de fr. 3855.— par an. L'Association des membres individuels créée spécialement pour appuyer cette belle œuvre d'éducation lui a remis cette année fr. 676.50. Des collectes ont produit fr. 560.75. Le budget annuel dépasse aux recettes et aux dépenses la somme de fr. 5000.—.

Félicitons-en une fois de plus les dirigeants pour leur belle activité doublement utile dans cette localité industrielle si douloureusement frappée par le chômage.

Statuts-type pour les Centres d'éducation ouvrière locaux.

Statuts du Centre d'éducation.

1° Pour unifier et encourager l'éducation ouvrière à . . . . . , les sections des syndicats, les sections du Parti socialiste ainsi que les organisations ouvrières sportives récréatives créent un Centre d'éducation ouvrière.

2° *Les tâches* qui incombent au Centre d'éducation seront établies par des lignes directrices spéciales. Sur la base de ces lignes directrices, le Centre élaborera chaque année son propre programme d'activité, dans lequel il mentionnera chaque représentation ou séance qu'il a l'intention d'organiser. Les organisations ouvrières locales s'engagent à tenir compte des repré-